Remboursement achat internet

Par Sandrine31

Bonjour,

J'ai commandé sur internet à la société "C" le 25 août, trois chemises pour un montant de 153,80 euros.

Mon compte a été débité de ce montant le 29 août.

Le 4 septembre, j'ai fait parvenir un mail pour savoir où en était la commande. La réponse était qu'au vu du grande nombre de commande, il y avait des retards. Or, leurs conditions générales de ventes indiquent un délai de 3 à 5 jours.

De plus, quatre jours après ma commande, "C" proposait trois chemises pour 99 euros ; j'ai demandé à bénéficier de cette remise. La réponse a été un refus.

J'ai donc demandé le 11 septembre une annulation de la commande. Sans réponse de leur part.

Aujourd'hui, 21 septembre, près d'un mois après ma commande, je n'obtiens ni remboursement ni articles commandés. Je leur en ai fait part par mail. Sans réponse.

Comment dois-je procéder pour obtenir le remboursement ou les articles commandés ?

Je vous remercie vivement de votre réponse.

Bien cordialement.

Par yapasdequoi

Bonjour,
réponses ici :
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10868]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10868[/url]

Par Sandrine31

Merci beaucoup pour votre prompte réponse et les références du site à consulter pour régler cette difficulté.

Bon dimanche.

Bien cordialement.

Sandrine G.